SAMEDI SAINT, 3 avril

Jeûne et abstinence conseillés

9 h : Office des ténèbres

16 h : Méditation du **chapelet**, Mystères douloureux.

10 h - 12 h et 16 h 30 - 19 h :

DIMANCHE DE PÂQUES, 4 avril

6 h 30 du matin : Veillée pascale ou « aube pascale » et messe de la Résurrection avec le baptême de nos six catéchumènes.

Messes du JOUR DE PÂQUES : 10 h 15 – **11 h 30** – 17 h 30 (pas de messe à 9 h)

LUNDI DE PÂQUES, 5 avril

Messe unique à 11 h Fermeture de l'église à l'issue de la messe. **«** Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde.

Tout ce qu'il touche devient jeune, devient nouveau, se remplit de vie. Il est en toi, il est avec toi et jamais ne t'abandonne.

Tu as beau t'éloigner, le Ressuscité est là, t'appelant et t'attendant pour recommencer.

Quand tu te sens vieilli par la tristesse, les rancœurs, les peurs, les doutes ou les échecs, il sera toujours là pour te redonner force et espérance. »

Pape François,

Exhortation apostolique Christus vivit, n°1-2



SEMAINE SAINTE 2021



Samedi 27 mars

16 h à 17 h : Prière de louange et d'intercessions animée par les diacres de la paroisse.





Bénédiction des Rameaux à chaque messe 17 h 30 (samedi)

9 h - 10 h 15 - 17 h 30

11 h 15 avec **procession** à partir du chevet de l'église, accompagnée de l'âne de Bethphagé.

15 h 30 - 17 h : Méditation musicale Leçons de Ténèbres de François Couperin Stabat Mater de Pergolèse avec le chœur de SFX.

Lundi saint, 29 mars

8 h - 18 h 15 : messes

Mardi saint, 30 mars

8 h - 12 h 15 - 18 h 15 : messes

Journée du Pardon

Confessions à l'église de **13 h à 19 h**

Mercredi saint, 31 mars

8 h – 12 h 15 – 18 h 15 : messes

12 h 45 : Méditation musicale Stabat Mater de Pergolèse avec le chœur de SFX.



8 h 30 : Office des Ténèbres

12 h 15 : Célébration de la Sainte Cène du Seigneur

13 h 15 : Méditation musicale Leçons de Ténèbres de François Couperin avec le chœur de SFX.

15 h 30 - 17 h 30 : Confessions

17 h 30 : Célébration de la Sainte Cène du Seigneur, Adoration au reposoir.

VENDREDI SAINT, 2 avril

Jeûne et abstinence

8 h 30 : Office des Ténèbres

12 h 30 : **Chemin de Croix**, à partir de la place de Breteuil.

15 h : Chemin de Croix dans l'église

15 h 30 - 17 h 30 : Confessions

17 h 30 : Office de la Passion